



AUDIENCES POPULAIRES POUR LE RETRAIT DES TROUPES CANADIENNES DE L'AFGHANISTAN : Position et résolution de la Table de Concertation de solidarité Québec-Cuba.

Déposé samedi le 9 février 2008, Montréal

La Table de concertation de solidarité Québec-Cuba a décidé de participer aux «Audiences populaires pour le retrait des troupes canadiennes de l'Afghanistan» car il considère important d'appuyer la lutte des peuples pour leur souveraineté. C'est une question de principe.

Un des buts de la TCSQ-C est justement l'appui à la lutte du peuple cubain pour sa souveraineté. Nous soutenons et défendons ce même droit pour tous les peuples. C'est pourquoi nous avons participé activement à toutes les manifestations qui ont eu lieu contre l'occupation de l'Irak et pour le retrait des troupes de l'Afghanistan. Cette lutte se mène partout à travers le monde dans différentes conditions. L'intervention de l'OTAN en Afghanistan y inclut avec le Canada est une violation de ce droit, nous ne croyons pas que cela puisse aider le peuple afghan.

Le courageux peuple cubain bâtit dans son pays depuis sa lutte de libération nationale un système qu'il a choisi et défend, qui lui convient, où le peuple est le bien le plus précieux et où toute la société est organisée pour réaliser ses aspirations, sans ingérence, agression ou domination.

Les États-unis ne respectent pas le droit à l'autodétermination de Cuba, ni celui d'aucun peuple. En Afghanistan et en Irak, cela se traduit par l'utilisation de la force et des armes, l'occupation, le pillage et la torture avec la participation active du Canada. À Cuba, cela se traduit par la loi Helms-Burton, la Loi Torricelli, les guerres chimique, médiatique, économique car la fin justifie les moyens. Ce sont des millions de dollars des fonds publics qui sont détournés pour les ambitions étasuniennes contre cette petite île qui tient tête à l'empire¹. Comme ce sont des millions de dollars des fonds publics qui sont détournés aujourd'hui pour la guerre et l'agression contre les peuples irakien et afghan.

¹ Sous l'administration du président George W. Bush, les dispositions du blocus sont renforcées par la Commission pour l'Aide à une Cuba libre, mai 2004 qui, en plus de cet étranglement économique, restreint les échanges des Cubanos-étasuniens avec leurs familles et brandit la menace d'un recours à la force militaire contre Cuba. Elle stipule même les mécanismes de la colonisation de Cuba après le renversement présumé de son gouvernement : c'est ce que nous voyons en Irak aujourd'hui. Le 10 juillet 2006, le président Bush approuvait le prolongement du Plan de cette Commission qui comprend des actions secrètes pour renverser la révolution cubaine. Un fonds supplémentaire de 80 millions de dollars sera utilisé pour financer d'autres actions criminelles de la mafia anti-cubaine de Miami et des campagnes de désinformation.



Aujourd'hui, le peuple cubain et les groupes de solidarité dont la Table luttent pour exiger la libération immédiate de Gerardo Hernández, Antonio Guerrero, Ramon Labañino, Fernando González et de René González victimes d'un emprisonnement injuste et criminel² dans les prisons étasuniennes où ils y sont enfermés depuis bientôt 10 ans. Ces 5 Cubains étaient en sol étasunien pour dépister les activités terroristes qui se préparaient contre Cuba par la mafia de Miami et prévenir le gouvernement cubain. Mais quand le gouvernement cubain a averti celui des États-Unis, ce ne sont pas les terroristes qui ont été arrêtés, sinon les 5 anti-terroristes cubains. Il y'a une campagne internationale pour obtenir leur libération à laquelle nous participons. Lorsque les États-Unis permettent à un terroriste notoire de circuler librement en son sol³, Luis Posada Carriles, il est clair que la lutte contre le terrorisme n'est qu'un prétexte. Un autre des actes de terreur mené contre Cuba est le refus de donner le droit de visite aux épouses et familles des 5 Cubains ou de le limiter cruellement. Il y'a une campagne en cours pour exiger à ce que les États-Unis accordent les visas à deux d'entre elles qui n'ont pas vue leurs maris depuis 7 et 9 ans. Nous croyons que le terrorisme est utilisé comme prétexte par l'OTAN pour intervenir en Afghanistan.

Ces agissements sont de graves dangers pour le peuple cubain, le peuple afghan, le peuple du Québec, du Canada et à travers le monde.

C'est pourquoi nous soutenons la lutte du peuple afghan contre l'occupant. C'est un droit fondamental, le droit de résister. L'Afghanistan n'appartient pas au Canada, ni aux États-Unis, ni aux autres pays de l'OTAN. Les richesses qui y sont, les êtres humains, le territoire, sa culture, sa langue, ses coutumes, appartiennent au peuple afghan. Il est donc en droit de le défendre et le Canada n'a rien à faire là car il est une des forces envahissantes.

Lors de notre réunion du 16 janvier, unanimement, la Table de concertation de solidarité Québec-Cuba a adopté une résolution pour exiger le retrait des troupes canadiennes en Afghanistan, exiger que le Canada se retire de l'Afghanistan et de participer aux audiences populaires d'aujourd'hui pour présenter cette résolution. C'est au peuple afghan de décider de son avenir.

-30-

² Le 27 mai 2005, le groupe de travail des Nations unies sur les détentions arbitraires, qui relève de la Commission des droits de l'homme, a conclu que l'emprisonnement des « cinq » était arbitraire et violait le droit international. Il a demandé au gouvernement des États-Unis de prendre des mesures pour remédier à cette situation. De nombreuses personnalités québécoises : parlementaires, artistes, syndicalistes, juristes, etc. ont signé des pétitions et écrit des lettres pour exiger justice pour les 5. Veuillez visiter le site de la TCSQ-C : <http://www.solidaritequebeccuba.qc.ca/> sous la rubrique Comité Fabio Di Celmo pour les 5/Appuis du Québec.

³ Un des cas les plus notoires est celui de Luis Posada Carriles, auteur de plusieurs actes terroristes ayant causé la mort. Une demande d'extradition a été adressée contre lui de la part du Venezuela, d'où il s'est évadé de prison en 1985, pour sa responsabilité dans l'attentat qui a fait exploser au dessus de La Barbade le vol 455 de *Cubana de aviación* en 1976 tuant ses 73 passagers. Jusqu'à maintenant, le gouvernement des États-Unis n'a pas donné suite à cette demande.